



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bateaux de pêche

Question écrite n° 115794

## Texte de la question

Mme Catherine Quéré attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le pescatourisme comme opportunité pour la diversification des activités de la pêche. Cette recommandation du Grenelle de la mer pose pourtant la question de la sécurité. Aujourd'hui, l'activité du pescatourisme est autorisée à titre expérimental par deux circulaires de la Direction des affaires maritimes portant sur les règles de sécurité. Cependant le projet présenté par l'Administration fait craindre aux professionnels que cette activité ne puisse se développer en France. Elle lui demande donc de rassurer les professionnels et de s'engager à mettre en place un dispositif qui leur permettra de développer une activité susceptible de créer de nombreux emplois.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Catherine Quéré](#)

**Circonscription :** Charente-Maritime (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115794

**Rubrique :** Aquaculture et pêche professionnelle

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 août 2011, page 8283

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)